

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DES FINANCES

*RAPPORT DE PRESENTATION
DU PROJET DE LA LOI DE FINANCES
POUR 2009*

*31 Août 2008/CM
N29081/MF/DGPP/08*

S O M M A I R E

1- INTRODUCTION.....	3
2- LE CONTEXTE MACROECONOMIQUE ET FINANCIER DANS LEQUEL EST ELABORE LE PROJET DE LA LOI DE FINANCES POUR 2009.....	4
3- LES PREVISIONS DE CADRAGE MACROECONOMIQUE DU PROJET DE LA LOI DE FINANCES POUR 2009	5
3.1 – <i>Le prix du baril de pétrole brut</i>	6
3.2 – <i>Le taux de change</i>	6
3.3 – <i>Le taux d'inflation</i>	6
3.4 – <i>Les exportations des hydrocarbures</i>	7
3.5 – <i>Les importations de marchandises</i>	8
3.6 – <i>La croissance économique</i>	8
4 – <i>LE BUDGET DE L'ETAT</i>	8
4.1 - Les recettes budgétaires.....	9
4.2 - Les dépenses budgétaires.....	10
5- <i>L'EVOLUTION DES DISPONIBILITES DU FONDS DE REGULATION DES RECETTES</i>	12
<u>6</u> – <i>Les dispositions législatives</i>	13
A N N E X E S.....	15

1 – INTRODUCTION.

2009 est l'année finale du programme complémentaire de soutien à la croissance et des programmes Sud et Hauts Plateaux qui ont débuté en 2005.

En 2009, le budget de l'Etat continuera à se caractériser par une forte sollicitation de crédits de paiement pour la couverture financière, aussi bien du fonctionnement des institutions de l'Etat que des investissements publics en cours. Cette forte sollicitation du budget de l'Etat se traduira, comme pour les exercices précédents, par des déficits budgétaires et du Trésor assez prononcés, en référence à leurs ratios par rapport au PIB.

Les équilibres budgétaires demeurent **aujourd'hui** soutenables, grâce aux disponibilités du fonds de régulation des recettes qui constitue le réceptacle du différentiel entre le produit de la fiscalité pétrolière recouvré et le produit de la fiscalité pétrolière budgétisé.

Les disponibilités du fonds de régulation des recettes, arrêtées au 14 juillet 2008, s'élèvent à 4 362,8 milliards de DA, niveau couvrant près de une fois et demie les déficits prévisionnels du Trésor pour l'exercice en cours et pour 2009.

Le niveau, **actuel**, appréciable des disponibilités du fonds de régulation des recettes a été généré par une conjoncture favorable et soutenue du marché pétrolier et par une politique budgétaire prudente.

Une telle conjoncture ne doit pas, cependant, faire perdre de vue le caractère aléatoire du comportement du marché pétrolier et les risques que ce comportement constitue pour la reconstitution de la ressource publique, générée par la fiscalité sur les revenus pétroliers.

Il faut, également, garder à l'esprit que la consistance financière des projets en cours, retenus dans le programme complémentaire de soutien à la croissance et dans les programmes Sud et Hauts Plateaux, qui s'élève à 13 610 milliards de DA sur la période 2005-2009, ne manquera pas de se traduire, au-delà de 2009, par une forte sollicitation de la ressource publique pour la couverture des charges récurrentes ; charges risquant à elles seules de compromettre les équilibres budgétaires futurs.

Ce sont les raisons pour lesquelles, la conduite des finances publiques doit s'inscrire dans une logique de moyen terme, devant tenir compte des aléas probables des prix internationaux des matières premières, y compris les hydrocarbures, d'une part et de la nécessité de sécuriser, sur le moyen terme, le financement interne des programmes publics d'investissement futurs, d'autre part.

La préservation des équilibres passe, impérativement, par l'engagement de réflexions sectorielles sur le financement, hors ressources publiques, de la gestion des infrastructures, notamment, celles revêtant un caractère marchand.

2 – LE CONTEXTE MACROECONOMIQUE ET FINANCIER DANS LEQUEL EST ELABORE LE PROJET DE LA LOI DE FINANCES POUR 2009.

La

préparation du projet de la loi de finances pour 2009 intervient dans un contexte caractérisé par la poursuite de la tendance au confortement des équilibres macroéconomiques et financiers :

Ø *L'évolution favorable des principaux indicateurs macroéconomiques et financiers, en 2007 qui reflète la tendance au confortement des équilibres internes et externes, est lisible à travers :*

- Une croissance économique de 3%, en liaison avec une quasi stabilisation de la production du secteur des hydrocarbures par rapport à l'exercice 2006 (- 0,9% en volume). Hors hydrocarbures, la croissance du PIB s'est située à 6,3%, tirée essentiellement par le secteur du BTPH (+ 9,8%), sous l'effet de la poursuite de l'exécution du programme complémentaire de soutien à la croissance et des programmes Sud et Hauts plateaux.
- Une inflation contenue, se positionnant à un taux de 3,5%, dans un contexte d'expansion de la dépense publique et d'un renchérissement des prix des produits de base sur le marché international.
- Un taux de chômage en recul de 0,5 point, par rapport à 2006, atteignant un taux de 11,8%.
- Des équilibres budgétaires soutenables, au regard des disponibilités du fonds de régulation des recettes ; le déficit global du Trésor, hors FRR, se positionnant à un niveau de 13,8% par rapport au PIB. Les disponibilités du FRR ont atteint, à fin décembre 2007, un montant de 3 215 milliards de DA.
- Des réserves brutes de change en variation positive, se situant à 110,18 milliards de \$US, à fin décembre 2007.
- Une parité monétaire du dinar en appréciation par rapport au dollar qui s'est échangé, en moyenne annuelle, en 2007, à 1\$ pour 69,36 DA.
- Un encours de la dette publique extérieure en net recul, se situant à 912 millions de \$US, soit moins de 1% du PIB.
- Un encours de la dette publique intérieure en contraction de 44%, par rapport à son encours à fin décembre 2006.

Ø Les premières données, infra-annuelles, disponibles indiquent pour le premier semestre 2008 :

- Une conjoncture du marché pétrolier plus favorable qu'en 2007 ; le prix moyen d'exportation du pétrole brut s'étant situé, au premier semestre 2008 à 111,21 \$/bl contre 65,95 \$/bl, au premier semestre 2007.
- Une variation moyenne de l'indice général des prix à la consommation de + 4,94%, au premier semestre 2008.
- Un déficit du solde global du Trésor, hors fonds de régulation des recettes, de 506,9 milliards de DA, à fin juin 2008.
- Des disponibilités du fonds de régulation des recettes de 4 362,8 milliards de DA au 14 juillet 2008.
- Un encours de la dette publique, en baisse par rapport à son niveau à fin décembre 2007, se positionnant à fin juin 2008 à 624 millions de \$ US pour la dette publique extérieure et à 909 milliards de DA pour la dette publique intérieure.
- Des échanges commerciaux extérieurs se soldant par un excédent de 24,5 milliards de \$ US, à fin juin 2008.
- Un taux de change dinar/dollar US, indiquant une appréciation de la monnaie nationale ; le dinar s'étant échangé, en moyenne, à 65,02 DA pour un dollar, au premier semestre 2008, contre 69,36 DA pour un dollar en 2007.
- Des réserves de change atteignant 133,2 milliards de \$ US, à fin juin 2008.

3 – LES PREVISIONS DE CADRAGE MACROECONOMIQUE DU PROJET DE LA LOI DE FINANCES POUR 2009.

Les prévisions qui s'appuient sur les tendances macroéconomiques et financières, observées et décrites ci-dessus, sont :

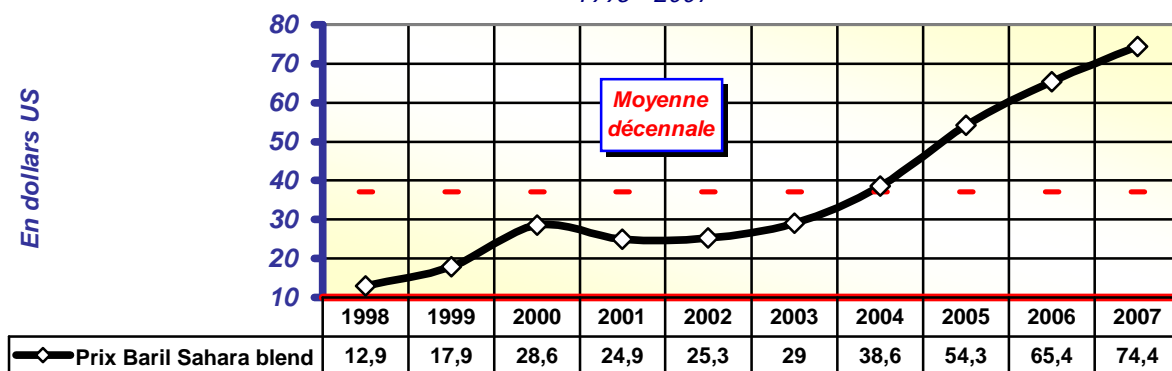
- Un prix de référence fiscal du baril de pétrole brut à 37 \$ US.
- Un taux de change de 65 dinars pour un dollar US.
- Une variation cible de 3,5% de l'indice général des prix à la consommation.
- Une quasi stabilisation des exportations d'hydrocarbures ;
- Un accroissement de 10%, en dollar courant, des importations de marchandises.

- Une croissance économique de 4,1%, globalement, et de 6,6%, hors hydrocarbures.

3.1 – Le prix de référence fiscal du baril de pétrole brut.

Ce prix sera maintenu au même niveau que celui retenu dans la LFC pour 2008, soit 37 \$/bl. Ce niveau de prix de référence représente la moyenne décennale des prix d'exportation du pétrole brut, observés sur la période de 1998-2007. Le tableau ci-dessous indique les prix d'exportation annuels sur la période considérée.

Evolution du prix moyen annuel du baril de pétrole brut (Sahara blend)
1998 - 2007



3.2 – Le taux de change.

En moyenne, sur le premier semestre 2008, le dollar des Etats-Unis s'est échangé contre 65,02 DA. En fin de période (au 30 juin 2008), la parité monétaire était de 61,88 DA pour 1\$ US, contre 66,83 DA pour 1 \$US (au 31 décembre 2007), soit 5 DA de moins en un semestre. Cette tendance obéit à la politique de change de la Banque d'Algérie, dont l'objectif est de stabiliser le taux de change effectif réel.

Selon les spécialistes en opérations de change, la parité dollar/euro devrait se stabiliser pour le reste de l'année 2008 et pour l'année 2009, à son niveau actuel (autour de 1 euro pour 1,55 \$US).

Cette stabilisation devrait maintenir le taux de change DA/\$ US aux alentours de 65 DA pour 1 dollar, dans l'hypothèse d'un différentiel d'inflation stable.

3.3 – Le taux d'inflation.

Le taux d'inflation moyen, pour les six premiers mois de l'année 2008, s'est positionné à 4,9%, tiré principalement par les produits alimentaires (+ 9,3%) qui représentent 44%, en termes de poids, dans la structure de l'indice général des prix à la consommation.

Il faut, toutefois, indiquer que la moyenne des indices des prix à la consommation au cours de cette période est comparée à celle de la même période de 2007, période durant laquelle, les prix des produits non soutenus, n'avaient pas encore connu de renchérissement significatif sur le marché mondial.

Il y a lieu de signaler que l'évolution de la moyenne semestrielle des indices des prix à la consommation des produits alimentaires au second semestre 2008, se situerait, pratiquement au même niveau que celui enregistré au second semestre 2007, ce qui atténuerait la forte poussée inflationniste observée au cours des six premiers mois de l'année 2008 (+ 4,9%).

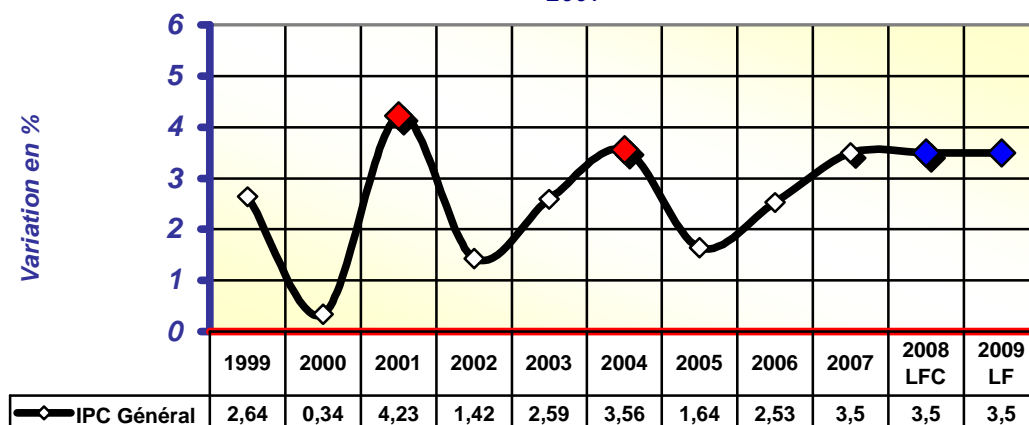
La décélération de l'indice général des prix à la consommation au second semestre 2008 est confortée par les tendances baissières des prix internationaux de certains produits de base. En effet, les cours mondiaux des blés ont enregistré un recul de 10% au mois de mars 2008 par rapport au mois précédent.

Selon les estimations d'institutions internationales, cette tendance devrait se poursuivre en 2009.

Par ailleurs, l'objectif cible, à moyen terme, de la Banque d'Algérie est de contenir l'inflation à un taux moyen de 3%, à travers les instruments de sa politique monétaire.

L'ensemble de ces considérations milite pour une prévision d'inflation de 3,5%.

Evolution annuelle de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) 1999 - 2009



3.4 – Les exportations des hydrocarbures.

Les exportations des hydrocarbures se stabiliseraient quasiment au même niveau qu'en 2008, soit une génération de ressources extérieures se situant aux alentours de 80 milliards de \$US.

Ce niveau d'exportation d'hydrocarbures est calculé sur la base d'un prix d'exportation moyen, en 2009, de 100 \$ US /bl de pétrole brut et d'une croissance, en volume, des exportations de 1,5%.

3.5 – Les importations de marchandises.

Les importations de marchandises progresseraient, en dollar courant, de 10 %.

Cette progression positionnerait, en 2009, les importations de marchandises à près de 34 milliards de \$ US.

3.6 – La croissance économique.

La croissance économique se situerait, en 2009, à 4,1%, tirée, principalement, par la croissance, en termes réels, des valeurs ajoutées des secteurs du BTPH et des services et par une légère reprise de l'activité du secteur des hydrocarbures qui progresseraient, en volume, de 1,6%, après un recul de 2,5% en 2006 et une quasi stabilisation en 2007 et en prévision de clôture pour 2008. Hors hydrocarbures, la croissance du PIB s'établirait à 6,6%.

En valeur courante, le PIB se situerait à 11 718 milliards de DA, tout en précisant que le PIB intègre une valeur ajoutée du secteur des hydrocarbures, calculée sur un prix d'exportation estimé, en moyenne sur l'année 2009, à 100\$ US/bl.

Le tableau ci-dessous affiche la prévision des croissances sectorielles pour 2009 :

<i>Evolution des principaux agrégats de la sphère réelle</i>							
		2004	2005	2006	2007	2008	2009
		Réalis.	Réalis.	Réalis.	Clôture	LFC	LF
Milliards de DA	Le PIB	6 127,2	7 544,1	8460,4	9 389,7	11 471,6*	11 717,6*
	Le PIB HH	3 807,4	4 191,2	4 578,2	5 232,2	5 804,4	6 359,0
	Le PIB HHHH	3 228,5	3 611,3	3 938,5	4 516,2	5 036,0	5 521,0
Croissance en %	Le PIB	5,2	5,1	2,0	3,0	3,5	4,1
	La VA des hydrocarbures	3,3	5,8	-2,5	-0,9	-0,2	1,6
	Le PIB HH	6,2	4,8	5,6	6,3	6,5	6,6
	VA agricole	3,1	1,9	4,9	5,0	4,0	5,5
	VA industrie	2,6	2,5	2,8	0,8	3,4	2,5
	VA BTPH	8,0	7,1	11,6	9,8	9,4	9,1
	VA services	7,7	6,0	6,5	6,8	7,5	7,2
	Le PIB HH HA	6,8	5,3	5,8	6,5	6,9	6,7
	La dépense intérieure brute	7,9	5,6	4,0	8,7	7,0	6,8
	L'ABFF	8,1	7,9	7,2	9,8	9,5	9,0

(*) La valeur ajoutée du secteur des hydrocarbures est calculée sur la base d'un prix du baril de pétrole brut à 100 \$ US.

4 – LE BUDGET DE L'ETAT

En 2009, l'évolution des recettes et des dépenses budgétaires se traduiraient par des déficits budgétaires et du Trésor, respectivement de 2 404,9 milliards de DA et de 1 604,7

milliards de DA, soit des ratios par rapport au PIB, respectivement de - 20,5% et - 13,7%, tout en précisant que la valeur ajoutée du secteur des hydrocarbures, comme indiqué précédemment, est calculée sur la base d'un prix d'exportation, moyen en 2009, de 100 \$/bl.

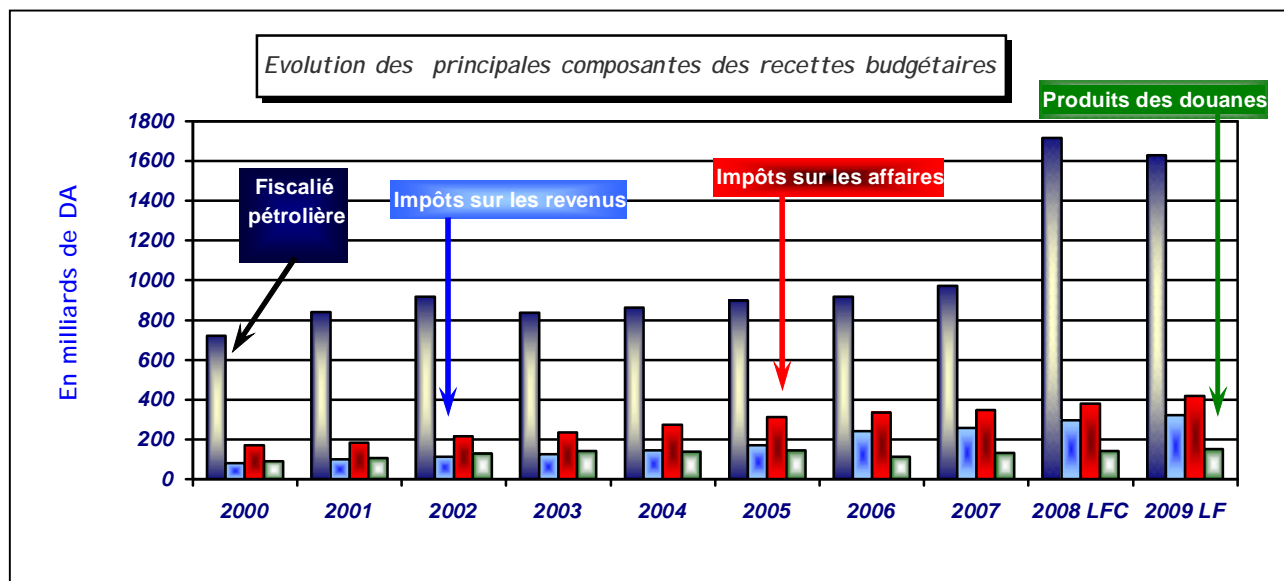
Le niveau du déficit Trésor qui s'élève, comme indiqué, ci-dessous, à 1 604,7 milliards de DA, demeure soutenable, au regard des disponibilités du FRR, qui atteignent au 14 juillet 2008 un niveau de 4 362,8 milliards de DA.

		2004 Réalis.	2005 Réali.	2006 Réalis.	2007 Clôture	2008 LFC	2009 LF
Milliards de DA	Les recettes budgétaires dont Fiscalité pétrolière	1 599,3 862,2	1 719,8 899,0	1 835,5 916,0	1 900,3 973,0	2 763,0 1 715,4	2 786,6 1 628,5
	Les dépenses budgétaires	1 860,0	2 105,1	2 543,4	3 143,4	4 882,2	5 191,5
	Fonctionnement	1 241,2	1 232,6	1 452,0	1 662,8	2 363,2	2 593,7
	Equipement	618,8	872,5	1 091,4	1 480,6	2 519,0	2 597,7
	Le solde budgétaire	-260,7	-385,2	-707,9	-1 243,1	-2 119,2	-2 404,9
	Le solde global du Trésor	-187,3	-472,2	-705,6	-1 258,0	-1 401,6	-1 604,7
%	Le solde budgétaire / PIB	-4,3	-5,1	-8,4	-13,2	-18,5	-20,5
	Le solde budgétaire / PIB HH	-6,9	-9,2	-15,5	-23,8	-36,5	-37,8
	Le solde global du Trésor/PIB	-3,1	-6,3	-8,3	-13,8	-12,2	-13,7

4-1- Les recettes budgétaires :

Les recettes budgétaires se stabiliseraient, pratiquement, au même niveau pour celui de la LFC pour 2008, sous l'effet :

- ∅ D'un recul du produit de la fiscalité pétrolière de 5,1%, dont le poids est de 58,4% dans les recettes budgétaires globales. Ce recul, bien que le prix de référence fiscal demeure à 37 \$/bl, comme dans la LFC pour 2008, est imputable au taux de change retenu dans le cadrage macroéconomique qui est de 65 DA pour 1 \$, au lieu de 70 DA pour 1 \$ dans le cadrage macroéconomique de la LFC pour 2008 ;
- ∅ D'une progression de 10% des produits de la fiscalité ordinaire (hors pétrolière), l'essentiel de cette progression provient :
 - De l'accroissement du produit de l'IRG, en relation, notamment, avec la progression de la masse salariale de près de 15%, générée principalement par la poursuite de l'application des nouveaux systèmes de rémunération dans la fonction publique d'une part, et par la prise en charge des produits de la formation d'autre part.
 - De l'accroissement des produits de l'impôt sur les affaires dont, notamment, la TVA sur les produits importés ; les importations progressant de 10%, en valeur courante, par rapport à la prévision de clôture pour 2008.
 - De l'accroissement des revenus des participations de l'Etat, en provenance essentiellement de la Sonatrach.



4-2- Les dépenses budgétaires :

Les dépenses budgétaires s'accroissent de 6,3% globalement, passant de 4 882,2 milliards de DA en 2008, à 5 191,5 milliards de DA en 2009, sous l'effet combiné d'une augmentation du budget de fonctionnement de 9,8% et d'une augmentation du budget d'équipement de 3,1%.

4-2-1- Les dépenses de fonctionnement :

Le budget de fonctionnement s'élève, en 2009, à 2 594 milliards de DA, contre 2 363 milliards de DA dans le LFC pour 2008, progressant ainsi de 231 milliards de DA, en valeur absolue, se ventilant, principalement, comme suit :

- **Variation des dépenses de rémunération des personnels dans la fonction publique :** elle progresse de près de 15%, passant de 764 milliards de DA en 2008 à 876 milliards de DA en 2009. Comme indiqué précédemment, cette variation est essentiellement générée par la poursuite de l'application des systèmes de rémunération dans la fonction publique et par l'ouverture de 65 000 postes budgétaires.
- **Variation des dépenses liées au fonctionnement des services :** elles s'accroissent de 28 milliards de DA, passant de 125 milliards de DA en 2008, à 153 milliards de DA en 2009, pour faire face aux charges récurrentes (équipements, entretien) induites par la réception de nouvelles structures.
- **Variation des pensions des moudjahidine :** elles s'accroissent de 4 milliards de DA passant de 105 milliards de DA en 2008 à 109 milliards de DA en 2009.

- **Variation du différentiel des pensions de retraite des moudjahidine** : ce différentiel s'accroît de 5,2 milliards de DA, passant de 57,6 milliards en 2008 à 62,8 milliards de DA en 2009.
- **Variation du soutien des prix de l'eau** : le montant de la subvention des prix de l'eau s'accroît de 10,8 milliards de DA.
- **Variation de la dotation pour le soutien des prix des blés** : la dotation s'accroît de 3 milliards de DA ; enveloppe budgétaire à laquelle s'ajoute 9,7 milliards de DA pour la compensation de l'OAIC pour ses frais de stockage et de transport.
- **La budgétisation au niveau du fonctionnement du soutien des prix de la poudre de lait** : ce soutien était, antérieurement à 2009, inscrit dans le budget d'équipement, au titre des opérations en capital. L'enveloppe destinée à ce soutien s'élèvera, en 2009, à 32 milliards de DA et figure dans le budget de fonctionnement.

4-2-2- Les dépenses d'équipement :

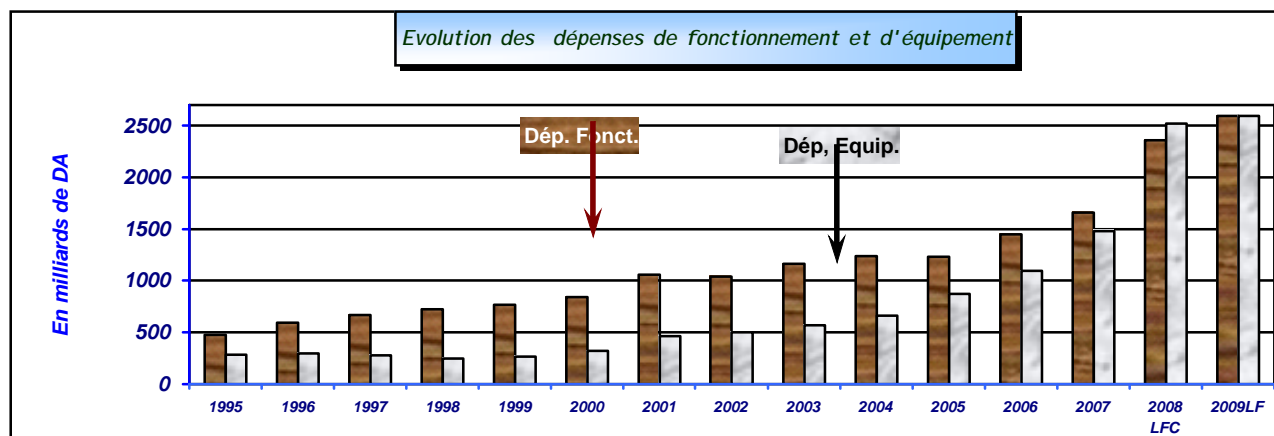
Le budget d'équipement s'accroît de 3,1%, passant de 2 519 milliards de DA, en 2008, à 2 597,7 milliards de DA, en 2009, sous l'effet de variations différenciées du budget d'investissement et des opérations en capital.

Le budget d'investissement : Les crédits de paiement, au titre du budget d'investissement, s'accroissent de 12,3%, passant de 1 902 milliards de DA en 2008 à 2 136,4 milliards de DA en 2009.

La répartition sectorielle des crédits de paiement, pour 2009, s'établit comme suit :

- § Infrastructures économiques et administratives : 725.1 milliards de DA ;
- § Agriculture et hydraulique : 393,7 milliards de DA ;
- § Education et formation : 241,9 milliards de DA ;
- § Soutien à l'accès à l'habitat : 230 milliards de DA ;
- § PCD : 95 milliards de DA ;
- § Soutien aux services productifs : 38,2 milliards de DA ;
- § PME et artisanat : 1,2 milliards de DA ;
- § Divers : 227,4 milliards de DA.

Les opérations en capital : Les dotations, à destination des opérations en capital, sont en recul de 25.2% par rapport à 2008. Ce recul est principalement imputable à la baisse de l'enveloppe budgétaire destinée aux programmes complémentaires des wilayate, dont la consistance financière passe de 115 milliards de DA en 2008 à 20 milliards en 2009. L'essentiel des dotations, au titre des opérations en capital (78% des dotations totales) est destiné au soutien à l'activité économique.



Le budget d'équipement pour 2009 clôture le coût global des projets retenus dans le programme complémentaire de soutien à la croissance et dans les programmes Sud et Hauts Plateaux (période 2005-2009) à 13 610 milliards de DA, soit l'équivalent de plus de 200 milliards de \$US. Les crédits de paiement alloués, sur la période considérée, pour la couverture financière des projets s'élèvent à 10 574 milliards de DA, soit un taux de couverture des autorisations de programmes de 78%. En termes de consommation des crédits de paiement alloués, le taux moyen, observé sur la période 2005-2007, n'a été que de 62%.

5 – L'EVOLUTION DES DISPONIBILITES DU FONDS DE REGULATION DES RECETTES.

Les disponibilités du Fonds de Régulation des Recettes (FRR) ont atteint, au 14 juillet 2008, un montant de 4 362,4 milliards de DA.

Les mouvements opérés depuis la création du FRR, en 2000, se résument, au 14 juillet 2008, comme suit :

Les ressources du fonds générées par les plus values sur les produits de la fiscalité pétrolière ont atteint 7 845,8 milliards de DA sur la période 2000 – 14 juillet 2008.

Les prélèvements sur les disponibilités du FRR se sont élevés à 3 482,9 milliards de DA, soit un taux de prélèvement de 44,4%. Les prélèvements effectués ont été destinés essentiellement au paiement du principal de la dette (2 809,5 milliards de DA). Le recours au financement du déficit du Trésor à partir des disponibilités du FRR, autorisé par l'article 25 de la loi de finances complémentaire pour 2006, a été relativement marginal. Les prélèvements cumulés effectués pour le financement des déficits du Trésor ont représenté 19,3% des prélèvements totaux.

Fonds de régulation des recettes (en millions de DA)									
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008*
Ressources									
- Reliquat au 31/12/	0	232 137	171 534	27 978	320 892	721 688	1 842 686	2 931 045	3 215 530
- Plus value sur fiscalité pétrolière	453 237	123 864	26 504	448 914	623 499	1 368 836	1 798 000	1 738 848	1 264 094
- Avances de la Banque d'Algérie	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Emplois									
- Remboursement du principal de la dette	221 100	184 467	170 060	156 000	165 559	247 838	618 111	314 455	66 788
- Remboursement Avances BA	-	-	-	-	-	-	-	607 956	-
- Remboursement par anticipation de la dette extérieure	0	0	0	0	57 144	0	0	0	0
- Financement du déficit du Trésor	-	-	-	-	-	-	91 530	531 952	50 000
- Reliquat au 31/12/	232 137	171 534	27 978	320 892	721 688	1 842 686	2 931 045	3 215 530	4 362 836
(*) Au 14 juillet 2008.									

6 – LES DISPOSITIONS LEGISLATIVES.

Les mesures législatives, proposées dans le projet de la loi de finances pour 2009, sont, principalement, axées autour des objectifs suivants :

- **La simplification du système fiscal**, à travers l'institution du mode de paiement trimestriel en matière d'IRG, de TAP et de TVA pour les contribuables suivis au régime simplifié, la simplification du mode de paiement de l'IBS, par la suppression des rôles et l'exclusion du champ d'application de l'IRG des plus-values de cession à titre onéreux d'immeubles bâties et non bâties.
- **L'encouragement de l'investissement**, à travers le marché financier, par la prorogation des périodes d'exonérations en matière d'IRG et d'IBS au profit des opérations de bourse.
- **L'élargissement du champ d'imposition et le renforcement du dispositif de lutte contre la fraude fiscale**, notamment, par l'assimilation des bénéficiaires transférés par les succursales aux sociétés mères à l'étranger à des dividendes et la limitation du bénéfice des réfections en matière de TAP aux seules factures par des moyens de paiement autre que l'espèce.
- **Le renforcement des garanties du contribuable**, à travers, notamment, l'institution de la déclaration rectificative pour certaines professions et activités telles que les banques.

6.1 Mesures visant la simplification du système fiscal :

Dans cette optique, les mesures proposées sont les suivantes :

- **L'institution du mode de paiement trimestriel en matière d'IRG, de TAP et de TVA, pour les contribuables suivis au régime simplifié.** Ce mode de paiement permettra de déclarer et de s'acquitter, trimestriellement au lieu de mensuellement, des différents droits au comptant dont ils sont redevables.
- **La simplification du mode de paiement de l'IBS (suppression des rôles)** qui facilitera la gestion des dossiers fiscaux par l'administration fiscale, eu égard au gain de temps induit par la suppression de l'enrôlement qui permettra à cette dernière d'axer son activité autour de l'assiette et le contrôle fiscal.
- **L'exclusion du champ d'application de l'IRG des plus-values de cession à titre onéreux d'immeubles bâties et non bâties.**

6.2 Mesures pour l'encouragement de l'investissement :

- **La prorogation des périodes des exonérations en matière d'IRG et d'IBS au profit des opérations de bourse.** La période initiale d'exonération expire fin décembre 2008. la mesure propose sa prorogation pour une durée de cinq années.
- **L'extension, au profit des promoteurs éligibles à l'aide du Fonds National de Soutien au Micro Crédit, de l'exonération de l'IRG, déjà accordée aux investisseurs bénéficiant des dispositifs CNAC et ANSEJ.** Cette exonération est accordée pour une durée de cinq ans.
- **Couverture des risques de financement des crédits d'investissement à la PME.** Cette mesure vise à accorder aux garanties accordées par la caisse de garantie des crédits à l'investissement (CGCI PME), le caractère de garantie de l'Etat.

6.3 Mesures d'élargissement du champ d'imposition et renforcement du dispositif de lutte contre la fraude fiscale :

- **L'assimilation des bénéfices transférables des succursales et autres installations aux sociétés mères établies à l'étranger à des dividendes.** Ainsi, les bénéfices qui seront transférés par la succursale, ou toute autre installation professionnelle, au siège de la société étrangère, situé hors d'Algérie, devront subir une imposition au titre des dividendes au taux de 15%.
- **Création au sein de la Direction Générale des Impôts, d'un service des investigations fiscales chargé,** au niveau national, de mener des enquêtes en vue d'identifier les sources d'évasion et de fraude fiscales. Ce service devra disposer d'antennes régionales qui lui seront rattachées.

- **La limitation du bénéfice des réfections en matière de TAP** aux seules factures réglées par des moyens de paiement, autre que l'espèce.
- **La non prise en charge des montants de la TVA déductible** sur les factures acquittées en espèce, lorsque leur montant excède 100.000 DA.
- **L'institution de l'obligation de paiement des impôts par des moyens autre que l'espèce**, lorsque les sommes dues excèdent un montant défini par arrêté du Ministre des Finances.
- **L'institution d'une imposition spécifique des plus-values de cession d'actions ou de parts sociales** réalisées par des non résidents. Celles-ci donneront lieu à une imposition au titre de l'IRG ou de l'IBS, selon le cas, au taux de 20%, libératoire de l'impôt et doivent faire l'objet de l'obligation de libérer, entre les mains du notaire, du cinquième (1/5) du montant de la cession.
- **L'actualisation des primes d'exécution des jugements et arrêtés, prononçant des amendes et condamnations pécuniaires**, dont le recouvrement est confié à l'administration fiscale.

6.4 Mesures de renforcement des garanties du contribuable :

- **L'institution de la déclaration rectificative pour certaines professions et activités telles que les banques.** Pour les entreprises dotées d'une assemblée devant approuver les comptes, la déclaration fiscale souscrite (bilan) doit être provisoire. Ces entreprises pourront au plus tard dans les quinze jours qui suivent l'expiration du délai pour la tenue de l'assemblée, souscrire une déclaration définitive.
- **L'institution de l'obligation de notification des rectifications** définitives arrêtées par les services fiscaux suite à un contrôle, en vue de garantir davantage aux contribuables leurs droits.
- **La limitation des opérations de vérification de comptabilité** aux agents ayant au moins le grade d'inspecteur des impôts.
- **La prorogation de 2 à 4 mois du délai de saisine des commissions de recours.**

Sans être exhaustif, voici résumées les mesures proposées dans le projet de la loi de finances pour 2009.

ANNEXES

RECETTES DEFINITIVES APPLIQUEES AU BUDGET DE L'ETAT POUR 2009

	MONTANT (En milliers de DA)
1. RESSOURCES ORDINAIRES	
1.1. Recettes fiscales	
201.001 - Produits des contributions directes	321 800 000
201.002 - Produits de l'enregistrement et du timbre	31 000 000
201.003 - Produits des impôts divers sur les affaires (dont TVA sur les produits importés)	417 600 000 208 900 000
201.004 - Produits des contributions indirectes	1 000 000
201.005 - Produits des douanes	149 600 000
Sous-Total (1)	921 000 000
1.2. Recettes ordinaires	
201.006 - Produits et revenus des domaines	15 000 000
201.007 - Produits divers du budget	71 600 000
201.008 - Recettes d'ordre	
Sous-Total (2)	86 600 000
1.3. Autres recettes	
- Autres recettes	150 500 000
Sous-Total (3)	150 500 000
Total des ressources ordinaires	1 158 100 000
2. FISCALITE PETROLIERE	
201.011 - Fiscalité pétrolière	1 628 500 000
TOTAL GENERAL DES RECETTES	2 786 600 000

**REPARTITION PAR DEPARTEMENT MINISTERIEL DES CREDITS
OUVERTS AU TITRE DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT POUR 2009**

Départements ministériels	MONTANT En DA
Présidence de la République	6 077 456 000
Services du Chef du Gouvernement	1 539 769 000
Défense Nationale	383 621 101 000
Intérieur et Collectivités Locales	368 743 476 000
Affaires Etrangères	29 845 570 000
Justice	37 127 071 000
Finances	46 196 589 000
Energie & Mines	18 516 354 000
Ressources en Eau	7 748 356 000
Industrie et Promotion des Investissements	1 504 662 000
Commerce	8 492 274 000
Affaires Religieuses & Waqf	14 171 900 000
Moudjahidine	151 075 449 000
Aménagement du Territoire, Environnement et Tourisme	5 284 994 000
Transports	8 215 955 000
Education Nationale	374 276 936 000
Agriculture & Développement Rural	210 881 313 000
Travaux Publics	5 155 451 000
Santé, Population & Réforme Hospitalière	178 322 829 000
Culture	14 327 280 000
Communication	7 795 150 000
Petite et Moyenne Entreprise & Artisanat	1 585 673 000
Enseignement Supérieur et Recherche Scientifique	154 632 798 000
Postes & Technologie de l'Information & de la Communication	1 903 900 000
Relations avec le Parlement	188 069 000
Formation et Enseignement Professionnels	25 937 588 000
Habitat & Urbanisme	9 943 093 000
Travail, Emploi & Sécurité Sociale	63 848 666 000
Solidarité Nationale, Famille et Communauté Algérienne à l'Etranger	85 449 347 000
Pêche & Ressources Halieutiques	1 327 486 000
Jeunesse & sports	18 121 872 000
Sous-total	2 241 858 447 000
Charges communes	351 883 058 000
TOTAL GENERAL	2 593 741 485 000

REPARTITION PAR SECTEUR DES DEPENSES A CARACTERE DEFINITIF POUR 2009

(En millier de DA)

Libellés	Autorisations de Programme	Crédits de Paiement
<i>Industrie</i>	614 000	1 201 000
<i>Agriculture & Hydraulique</i>	348 368 000	393 748 000
<i>Soutien aux services productifs</i>	14 160 000	38 185 000
<i>Infrastructures économiques & administratives</i>	801 767 000	725 094 000
<i>Education & Formation</i>	300 925 000	241 933 000
<i>Infrastructures socio-culturelles</i>	211 060 000	183 824 000
<i>Soutien à l'accès à l'habitat</i>	617 975 000	230 027 000
<i>Divers</i>	258 556 000	227 380 000
<i>PCD</i>	95 000 000	95 000 000
<i>Sous - total investissement</i>	2 648 434 000	2 136 392 000
<i>Soutien à l'activité économique (dotation aux CAS & bonification du taux d'intérêt)</i>		361 325 000
<i>Recapitalisation des banques publiques</i>		50 000 000
<i>Programme complémentaire au profit des wilayate</i>	80 000 000	20 000 000
<i>Provision pour dépenses imprévues</i>	60 000 000	30 000 000
<i>Sous - total Opérations en capital</i>	140 000 000	461 325 000
<i>Total budget d'équipement</i>	2 788 434 000	2 597 717 000

PRINCIPAUX AGRÉGATS DE CADRAGE (LF 2009)

	UNITÉS	2004 Réalizations	2005 Réalizations	2006 Réalizations	2007 Clôture	2008 LFC	2009 LF
EXPORTATIONS D'HYDROCARBURES	10 ⁶ \$US	31 305	45 325	53 557,0	59 294,0	79 476,3	80 668,4
PRIX DU BARIL DE PÉTROLE BRUT	\$ US	38,63	54,33	65,40	74,40	100,00	100,00
TAUX DE CHANGE	DA/\$US	72,06	73,37	72,65	69,36	70,00	65,00
IMPORTATIONS DE MARCHANDISES (CAF)	10 ⁶ \$US	18 309	20 357	21 832	27 845	30 629	33 692
PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB)	10 ⁹ DA	6 127,2	7 544,1	8 460,4	9 389,7	11 471,6	11 717,6
PRODUIT INTERIEUR BRUT HORS HYDROC.	10 ⁹ DA	3 807,4	4 191,2	4 578,2	5 232,2	5 804,4	6 359,0
CROISSANCE DU PIB (en volume)	%	5,2	5,1	2,0	3,0	3,5	4,1
FISCALITÉ PÉTROLIÈRE	10 ⁹ DA	862	899	916	973	1 715	1 628
INFLATION	%	3,56	1,64	2,53	3,51	3,50	3,50

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES (LF 2009)

En milliards de DA

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
	Réalisations	Réalisations	Réalisations	Clôture	LFC	LF
RECETTES BUDGÉTAIRES	1 599,3	1 719,8	1 835,5	1 900,3	2 763,0	2 786,6
FISCALITÉ PÉTROLIÈRE	862,2	899,0	916,0	973,0	1 715,4	1 628,5
RECETTES FISCALES	576,2	645,2	714,3	768,4	848,6	921,0
RECETTES NON FISCALES	28,9	31,5	29,6	25,2	68,5	86,6
CONTRIBUTIONS AU BUDGET DE L'ETAT	30,0	48,7	75,3	41,0	45,0	45,0
REVENUS DES PARTICIPATIONS DE L'ETAT	86,7	90,7	85,3	92,6	85,0	105,0
RECETTES EXCEPTIONNELLES	15,0	4,8	14,9	0,0	0,0	0,0
FONDS DE CONCOURS, DONNS ET LEGS	0,4	0,0	0,1	0,1	0,5	0,5
DÉPENSES BUDGÉTAIRES	1 860,0	2 105,1	2 543,4	3 143,4	4 882,2	5 191,5
FONCTIONNEMENT	1 241,2	1 232,5	1 450,0	1 662,8	2 363,2	2 593,7
ÉQUIPEMENT	618,8	872,5	1 091,4	1 480,6	2 519,0	2 597,7
SOLDE BUDGÉTAIRE	-260,7	-385,2	-707,9	-1 243,1	-2 119,2	-2 404,9
SOLDE GLOBAL DU TRÉSOR	-187,3	-472,2	-705,6	-1 258,0	-1 401,6	-1 604,7

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES (LF 2009)

Variation en pourcentage

	2004 Réalizations	2005 Réalizations	2006 Réalizations	2007 Clôture	2008 LFC (1)	2009 LF (2)
RECETTES BUDGÉTAIRES	5,2	7,5	6,7	3,5	45,4	0,9
<i>FISCALITÉ PÉTROLIÈRE</i>	3,1	4,3	1,9	6,2	76,3	-5,1
<i>RECETTES FISCALES</i>	10,6	12,0	10,7	7,6	10,4	8,5
<i>RECETTES NON FISCALES</i>	3,0	12,1	5,4	-10,2	144,0	26,4
<i>CONTRIBUTIONS AU BUDGET DE L'ETAT</i>	-28,7	15,7	79,9	-2,6	6,9	0
<i>REVENUS DES PARTICIPATIONS DE L'ETAT</i>	32,9	39,2	30,8	42,1	30,4	23,5
<i>RECETTES EXCEPTIONNELLES</i>	-40,6	-81,2	41,0	-	-	-
<i>FONDS DE CONCOURS, DONNS ET LEGS</i>	-87,8	-	-97,2	-95,8	-82,6	-
DÉPENSES BUDGÉTAIRES	7,5	13,2	20,8	23,6	55,3	6,3
<i>FONCTIONNEMENT</i>	6,7	-0,7	17,8	14,5	42,1	9,8
<i>ÉQUIPEMENT</i>	9,0	41,0	25,1	35,7	70,1	3,1

(1): variations par rapport à la clôture 2007

(2) : variations par rapport à la LFC 2008

PRINCIPAUX RATIOS BUDGETAIRES RAPPORTES AU PIB (LF 2009)

En pourcentage

	2004 Réalisation	2005 Réalisation	2006 Réalisation	2007 Clôture	2008 LFC	2009 LF
DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT / PIB	10,1	11,6	12,9	15,8	22,0	22,1
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT / PIB	20,3	16,3	17,2	17,7	20,6	22,2
SOLDE BUDGÉTAIRE / PIB	-4,3	-5,1	-8,4	-13,2	-18,5	-20,5
SOLDE BUDGÉTAIRE / PIB HH	-6,9	-9,2	-15,5	-23,8	-36,5	-37,8
SOLDE GLOBAL DU TRÉSOR / PIB	-3,1	-6,3	-8,3	-13,8	-12,2	-13,7
SOLDE GLOBAL DU TRÉSOR / PIB HH	-4,9	-11,3	-15,4	-21,0	-24,1	-25,2

(*) *Les soldes budgétaire et du Trésor sont hors FRR.*

AGRÉGATS RESUMÉS DE LA SPHÈRE RÉELLE (LF 2009)

VALEUR COURANTES EN MILLIARDS DE DINARS

	2004 Réalizations		2005 Réalizations		2006 Réalizations		2007 Clôture		2008 LFC		2009 Prévision	
	VALEUR COURANTE	VOLUME %	VALEUR COURANTE	VOLUME %	VALEUR COURANTE	VOLUME %	VALEUR COURANTE	VOLUME %	VALEUR COURANTE	VOLUME %	VALEUR COURANTE	VOLUME %
<u>VALEUR AJOUTÉE</u>												
AGRICULTURE	578,9	3,1	579,9	1,9	639,7	4,9	716,0	5,0	768,3	4,0	838,0	5,5
HYDROCARBURES	2 319,8	3,3	3 352,9	5,8	3 882,2	-2,5	4 157,5	-0,9	5 667,2	-0,2	5 358,6	1,6
INDUSTRIE	378,2	2,6	403,1	2,5	426,0	2,8	442,7	0,8	472,2	3,4	499,8	2,5
BTP	507,6	8,0	564,4	7,1	674,3	11,6	814,4	9,8	929,4	9,4	1 050,9	9,1
SERVICES	1 290,8	7,7	1 515,0	6,0	1 704,1	6,5	1 922,5	6,8	2 170,3	7,5	2 394,8	7,2
DROITS ET TAXES	445,0	10,2	494,0	5,9	457,0	2,7	548,0	5,5	603,0	5,7	644,3	7,5
LA PIB	5 520,3	5,3	6 909,3	5,3	7 783,3	1,9	8 601,1	2,7	10 610,5	3,3	10 786,3	4,1
SERVICES DES AP	606,8	4,0	634,8	3,0	677,2	3,1	788,6	6,5	861,1	5,5	931,2	5,0
LE PIB	6 127,2	5,2	7 544,1	5,1	8 460,4	2,0	9 389,7	3,0	11 471,6	3,5	11 717,6	4,1
LE PIB HH	3 807,4	6,2	4 191,2	4,8	4 578,2	5,6	5 232,2	6,3	5 804,4	6,5	6 359,0	6,6
LE PIB HA	5 548,3	5,4	6 964,2	5,4	7 820,7	1,8	8 673,7	2,8	10 703,3	3,5	10 879,6	4,0
LE PIB HH HA	3 228,5	6,8	3 611,3	5,3	3 938,5	5,8	4 516,2	6,5	5 036,0	6,9	5 521,0	6,7